

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RÉD. ADM et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103. Tél. réd. (039) 23 10 88, tél. adm et publ. (039) 23 10 87 CCP 23 513. Lausanne Saint-Pierre: Tél. (021) 22 69 10 CCP 10 8300. Genève: Argand 4. Tél. (022) 37 42 40 CCP 12 2715. ABONNEMENTS 1 mois Fr. 4.50, 3 mois Fr. 13.— 6 mois Fr. 25.— 1 an Fr. 50.— LE NUMÉRO 30 ct. Rédacteur en chef responsable Willy Brandt

La journée « chantier » d'un secrétaire syndical FOBB

Des compagnons pour le meilleur et pour le pire...

Un « col blanc », absorbé par des tâches administratives et n'ayant pratiquement aucun contact avec la base ! Pour certains, c'est le portrait robot d'un secrétaire syndical. Est-il vraiment conforme à la réalité ? Le tout est de prouver le contraire. Rien de plus facile. Un coup de téléphone à la FOBB-Lausanne et le rendez-vous est fixé aussitôt. Lundi matin, au siège de la fédération à Saint-Roch: d'un bureau à l'autre, il règne une certaine effervescence. Les dossiers s'accumulent sur une table. Chaque collègue prend connaissance des cas qui intéressent son secteur. Puis, on en discute en groupe avant de passer à la répartition des tâches pour la semaine. Au programme de cette journée, une visite aux chantiers de l'autoroute du Léman. Nous avons accompagné l'un des secrétaires, Jean-Pierre Firoben, tout au long de sa tournée.

SI, SI VA BENE

La voiture s'immobilise devant l'une des baraques du chantier. Audessous de nous, on distingue les gigantesques ouvrages en construction autour desquels fourmillent des

casques oranges, jaunes et bleus. De loin, on dirait une mosaïque de couleurs qui se marie merveilleusement avec les premières touffes de primevères s'agrippant contre ces pentes mutilées par les bulldozers.

A PROPOS...

D'excellents poissons d'avril, cette année. Et par exemple celui de la « Gazette de Lausanne », qui annonçait la fusion de « Domaine public » et de la « Nation » — personnellement, j'aurais annoncé celle combien plus vraisemblable de la « Nouvelle Revue » et de la « Voix ouvrière »!

Mais le pompon revient incontestablement au pasteur Henry Chavannes, de Grange-Marnand, et à M. Claude Paschoud, étudiant en droit. Oyez plutôt ce que ces deux messieurs ont déclaré lors d'une conférence à Corcelles:

Pour le premier, « le soldat qui tue n'est pas plus un assassin que le juge qui condamne à mort ou que le bourreau qui exécute la sentence, mais, comme eux, il est un instrument de la violence de l'Etat ». (« Feuille d'Avis de Lausanne », 1^{er} avril.)

Ravissant, ça, vous ne trouvez pas? Ainsi donc, inversement, si nos soldats étaient amenés à tuer, on pourrait sans autre les assimiler à des bourreaux? C'est un peu ce que disent nos objecteurs de conscience...

M. Paschoud est encore plus savoureux:

« Si l'obligation de servir dans l'armée trouve sa justification dans la sauvegarde de l'Etat (aurait-il dit en substance, selon la même « Feuille d'Avis » — après tout, c'est peut-être elle qui nous fait un merveilleux poisson d'avril), on ne peut en dire autant du service civil. (...) Si l'on introduisait le service civil (...), l'Etat pourrait alors sans frais se servir de certains individus pour accomplir des travaux divers, ce qui conduirait inévitablement au totalitarisme. »

Voilà qui est lumineux! Je m'étais toujours demandé comment des pays comme l'Allemagne nazie avaient pu glisser au totalitarisme... On entend parfois accuser la grosse industrie ou le militarisme prussien... Eh bien! pas du tout: les partisans du service civil sont les vrais coupables. Non pas Hitler, aidé de MM. Krupp et des généraux « von und zu », mais bien les homologues allemands de Pierre Ceresole et leurs amis pacifistes. Fallait y penser!

JEANLOUIS CORNUZ.

Nicolas, le Napolitain, est venu à notre rencontre en pantoufles. Il peut se le permettre après une longue nuit de dur labeur.

— Si, si, si va bene.

On échange une poignée de main amicale en bavardant un peu et l'on se retrouve dans le carnotzet de la cantine pour entamer une sympathique conversation. Nous sommes entourés de célébrités, comme B.B. et Cassius Clay qui ont l'honneur du « poster » géant. Quelques versets dédiés au travail et le poème des mineurs complètent le décor mural.

Un coup d'œil à la cuisine. Bruno, le maître queux, a retroussé ses manches. Le repas de midi mijote tranquillement.

— Qu'est-ce que vous avez généralement au menu ?

— De la viande tous les jours à midi, soit du rôti, des beefsteaks, des saucisses ou des tripes. Comme légumes: des pommes de terre et de la salade. Le soir, je fais aussi des pâtes.

— Combien de repas servez-vous ?

— Entre 130 et 140.

— Mais, ce n'est pas facile de contenir tout ce monde ?

— Les Italiens préfèrent les spaghetti, les Espagnols plutôt les patates et le riz. Vous savez, je crois que, par l'expérience, on arrive à trouver le juste milieu. Et puis, j'essaie toujours de contenir les gars qui ne peuvent pas avaler tel ou tel plat.

— Depuis combien de temps êtes-vous sur les chantiers ?

— Depuis 24 ans. Je suis venu en Suisse avec un contrat de mineur. Un jour, le chef d'entreprise a appris que j'avais travaillé comme cuisinier pendant la guerre. Depuis là, je vais d'une cantine à l'autre.

13 FR. PAR JOUR

— Quelle est le prix de la pension ?

— 13 fr. par jour, nourri et logé.

Le montant total est prélevé directement sur le salaire des travailleurs.

(Suite en dernière page.)

CHILI: VICTOIRE TOTALE DE LA GAUCHE



Les résultats complets officiels des élections municipales ont confirmé la victoire de l'Union populaire chilienne. Les partis de la gauche unie totalisent 1 404 186 voix contre 737 058 aux centristes et 619 861 à la droite. La spectaculaire remontée du Parti socialiste démontre qu'un important déplacement de voix s'est réalisé en direction des éléments marxistes de l'Union populaire. L'aile droite de ce vaste secteur politique, le Parti radical, a enregistré une telle chute dans la faveur de l'électorat que les observateurs se demandent si cette formation, qui fut durant de nombreuses années l'une des plus importantes du pays, survivra à son échec. L'Union populaire peut estimer qu'elle dispose désormais dans l'accomplissement de sa tâche révolutionnaire d'une plus grande liberté de manœuvre. Mais l'opposition centriste et conservatrice n'a pas été évincée de la scène politique, de sorte que le débat reste ouvert, ce qui est précieux pour le président Allende, soucieux de progrès, mais aussi de conserver le caractère démocratique du régime qu'il préside. (Notre photo: Allende après la victoire.)

Grève de la faim à la prison de La Chaux-de-Fonds JUSTE CAUSE, MAIS FAUSSE MANŒUVRE

Bien que la mode s'en répande, les grèves de la faim continuent à être remarquées. D'autant plus quand elles ont lieu en prison. Celle que cinq détenus ont entamée le week-end écoulé n'a pas manqué d'être signalée par la presse. Il est vrai que l'action de ces cinq jeunes gens, tous emprisonnés pour objection de conscience, vaut la peine d'être examinée: les problèmes sur lesquels ils attirent notre attention de la sorte sont aussi importants que méconnus. La connaissance assez précise que nous en avons nous permet de commenter avec quelque sûreté cette affaire.

LES PROBLÈMES

Rappelons brièvement les faits, d'abord.

Les grévistes sont donc cinq des huit objecteurs de conscience qu'« abrite » actuellement la prison de La Chaux-de-Fonds. Emmenés par un jeune Genevois dont le procès fut particulièrement remarqué puisque sa défense était assurée par le conseiller national Reverdin, ils entendaient, au départ, ne se réclamer que de leur qualité de détenus. Ils ont adressé une lettre à la Préfecture des Montagnes, avec copie au Département fédéral de justice et police, lettre dans laquelle ils exposent les motifs de leur grève. Le catalyseur fut le cas d'un condamné de droit commun qui s'était vu infliger une peine de deux mois de prison après en avoir passé trois en préventive. Partant de ce « scandale », les grévistes tiennent à

alarmer l'opinion publique sur les problèmes généraux — et non spécifiquement chaux-de-fonniers ou neuchâtelois — du système pénitentiaire: liens insuffisants des détenus avec l'extérieur, manque d'exercice et de sport, « répression affective et sexuelle », rémunération insignifiante du travail, règlement vexatoire (limitation du tabac, censure du courrier), détentions préventives souvent trop longues, « privilège des aumôniers » qui seuls ont accès à l'organisation des loisirs.

LES INTENTIONS

Nous avons pris contact avec les amis des grévistes à Genève, qui nous ont précisé que deux d'entre eux continuaient, en dépit de cette grève, à travailler à l'hôpital, les trois autres n'étant pas au bénéfice de ce

(Suite en dernière page.)

MICHEL-H. KREBS.

PANORAMA DE LA JOURNÉE EN SUISSE

LAUSANNE: EXPULSÉ A VIE

Le ressortissant grec D. Sideridis, 42 ans, a été condamné par le Tribunal correctionnel de Lausanne, par défaut, à quatre ans de réclusion et à l'expulsion à vie du territoire suisse, pour vol et tentative de brigandage. Déjà huit fois condamné et huit fois évadé, l'accusé se disait médecin dentiste et il changeait constamment d'identité et de lieu de séjour. Il est actuellement en fuite. Un complice, condamné l'an passé, est détenu dans les prisons vaudoises.

D. Sideridis et son complice avaient pénétré en août 1966 dans une villa de Renens. Ils déroberent pour 1600 fr. de bijoux, puis emportèrent un coffre-fort dans les bois du Jorat, l'éventrèrent et firent main basse sur des pièces de monnaie et d'autres bijoux. Ils commirent aussi des délits à Genève, à Zurich (où le Grec menaça d'un couteau les propriétaires d'une maison qui le poursuivaient) et à Berne.

DIVERGENCES A LA CROIX-ROUGE

M. Jacques Freymond a démissionné de son poste de vice-président du Comité international de la Croix-Rouge. Son mandat venait à expiration en juin prochain. Il reste néanmoins membre du comité.

Ce geste s'inspirerait à la base, de divergences sur la politique globale suivie par le comité, sans rapport direct avec une intervention précise. M. Freymond n'avait certes pas dissimulé son mécontentement à la suite de l'action entreprise par M. A. Rochat, au moment de l'affaire de Zarka (détournements d'avions par des commandos palestiniens), mais il n'est pas encore établi que l'échec subi la semaine dernière au Pakistan constitue « la goutte qui a fait déborder le vase ». A cette opposition dans la philosophie de

l'action se grefferait « une gestion de personnes »: M. Freymond est connu pour son caractère « très entier ». Il faut enfin noter que le vice-président démissionnaire a de nombreuses autres occupations. Il est notamment directeur de l'Institut universitaire des hautes études internationales de Genève, et aura préféré abandonner sa lourde charge de direction pour poursuivre une tâche plus modeste comme simple membre du comité.

TESSIN: STATU QUO

Pour une nouvelle législature de quatre ans, le Conseil d'Etat tessinois restera formé comme auparavant, de deux radicaux, deux conservateurs et un socialiste. Les élus radicaux sont MM. Righetti (sortant) avec 58 295 voix, et Sadis (nouveau), avec 51 208 voix, les conservateurs sortants sont MM. Lafranchi et Lepori, qui ont recueillis respectivement 44 801 et 46 535 voix et le candidat socialiste, Benito Bernasconi (nouveau), qui a obtenu 24 856 voix.

B. Bernasconi et M. Sadis remplacent MM. Ghisletta et Celio qui n'ont pas sollicité la reconduction de leurs mandats.

En ce qui concerne les partis, les résultats de ces élections sont les suivants:

Parti conservateur: 33 168 bulletins, Parti radical: 36 854, Parti socialiste: 13 712, Parti agrarien: 31 388, Parti du travail: 2878, Action démocratique: 594. La participation au scrutin a été de 71 % (environ 78 % pour les hommes, et près de 64 % pour les femmes).

VIE CHÈRE: TOUJOURS L'ESCALADE

L'indice suisse des prix à la consommation calculé par l'OFIAMT s'est inscrit à 118,2 points à fin mars (septembre 1966 = 100). Il a ainsi

progressé de 0,6 % depuis le mois précédent (117,5) et de 6,7 % par rapport à son niveau de mars 1970 (110,8).

L'évolution de l'indice général au cours du mois examiné a été déterminée par des hausses de prix sur la plupart des articles d'habillement et de ménage, ainsi que par des prix ou tarifs plus élevés dans le groupe de la santé et des soins personnels. En outre, les prix de l'huile de chauffage ont continué à augmenter. Les prix des denrées alimentaires sont en moyenne demeurés presque stationnaires, vu que des hausses et des baisses de prix de peu d'importance se sont à peu près compensées.

« DÉFENSE TOTALE »: ENCORE UN DOCUMENT

On ne chôme pas dans les sphères militaires: un nouveau rapport vient d'être rendu public, après l'abondante littérature du même genre qui a été publiée ces derniers temps. Il s'agit cette fois-ci des « Bases d'une conception stratégique suisse » que le conseiller fédéral Gnägi a tenu à présenter lui-même, ce qui en dit bien l'importance. En gros, on trouve développées dans cet ouvrage les thèses de « défense totale » avec lesquelles on a pu déjà se familiariser. La commission d'étude auteur de ce rapport n'y prépare pas à proprement parler une stratégie, mais explique les éléments nécessaires à son élaboration. Elle montre notamment qu'un conflit armé est dans le monde industrialisé de plus en plus aléatoire et que la guerre devient de plus en plus psychologique, économique. On est curieux de voir quelle stratégie sera mise au point pour assurer, par exemple, l'indépendance économique de notre pays. Pour ce qui est de la défense psychologique, on sait déjà...

NOUVELLES DIVERSES

Trois voitures se sont heurtées sur la route cantonale reliant Berthoud à Kirchberg. Il y a eu un mort et treize blessés. — A Ferreyres, près de La Sarraz, une huitaine d'hectares de broussailles et de jeunes plants ont été la proie des flammes. — A Bursins, un ouvrier maçon, C. Gumy, 65 ans, a voulu faire la « pièce droite » dans un établissement public. Il a fait une chute et s'est énuqué. — A Lausanne, la Ligue marxiste révolutionnaire a tenu son premier congrès national vendredi. Il a réuni 250 membres venant des cantons de Vaud, de Genève, de Neuchâtel et de Zurich ainsi que du Jura. Plusieurs résolutions ont été adoptées. — Près de Saussivre, sur la route Montbovon—Bulle, un automobiliste pris de malaise a percuté un camion; ce conducteur, M. A. Crottaz, 55 ans, de Château-d'Éx, et sa passagère, M^{lle} A. Grangier, 67 ans, de Chermur-sur-Montreux, ont été tués sur le coup. — Au Mont-Vélan, la dernière victime de l'avalanche n'a toujours pas été retrouvée; les recherches se poursuivent avec des effectifs réduits. — Un chauffard a tué un cycliste, à Steinelohe (TG) et s'est enfui; la victime est un Yougoslave de 47 ans. — Un homosexuel de 26 ans, Peter D., a été condamné à Zurich à huit ans de réclusion (moins 888 jours de préventive pour avoir tué de 70 coups de couteau un ami. — Pour la seconde fois en moins d'un mois, un ou plusieurs inconnus se sont introduits dans les locaux du consulat du Brésil à Genève. Ils ont forcé pendant le week-end les trois serrures apposées sur la porte du consulat et ont fouillé les locaux, tirant notamment tous les tiroirs. Une somme de 20 fr. a été volée dans une cassette, mais aucun papier ne manque.



COMparer- O Oter COMparer- O Oter COMparer- O O

Toute la semaine dans tous nos magasins:



croissants parisiens

6 pièces 1.—

COMparer- O Oter COMparer- O Oter COMparer- O Oter Compar

GENODRUCK
Imprimerie Coopérative
Bienne

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Jeudi 22 avril 1971, à 19 h. 30, à la Maison du Peuple (salle de l'Union), à Bienne.

Bienne, le 17 mars 1971.
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IMIER

AVIS

Le Service des travaux publics de la Municipalité de Saint-Imier informe le public que le ramassage des

ORDURES MÉNAGÈRES

se fera selon l'horaire suivant, pendant les fêtes de Pâques:

- le mercredi 7 avril, dans les quartiers centre et ouest;
- le jeudi 8 avril, dans le quartier est;
- le mardi 13 avril, dans les quartiers centre et ouest;
- le mercredi 14 avril, dans le quartier est.

Ramassage des cassons, le mercredi 7 avril 1971.



Les PTT cherchent pour leur atelier de la technique postale à Neuchâtel

UN MÉCANICIEN D'ENTRETIEN

Exigences:
certificat de capacité, si possible quelques années de pratique.

Champ d'activité:
entretien des installations techniques de l'exploitation postale.

Prestations sociales et salaire adaptés aux conditions actuelles.

S'adresser à la Direction d'arrondissement postal de 2001 NEUCHÂTEL, tél. (038) 22 12 21.

LIVRES

d'occasion tous genres anciens et modernes Achat vente échange - Librairie place du Marché tél 22 33 72.

Une CURE efficace!



Circulan vous soulage et combattra avec succès les troubles circulatoires! Circulan chez votre pharmacien et droguiste. 1 l. Fr. 22.50, 112.90, 5.40.

Soutenez les annonceurs de votre journal!



maître opticien ne pas le perdre de vue

Hôpital 27 NEUCHÂTEL



Ville de LA CHAUX-DE-FONDS

SERVICE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DE RAMASSAGE DES «CASSONS»

ORDURES MÉNAGÈRES

Vendredi-Saint 9 avril: pas de service
Les quartiers du vendredi seront desservis JEUDI 8 AVRIL
ATTENTION!
Les quartiers du jeudi seront desservis MERCREDI 7 AVRIL

« CASSONS »

Les rues suivantes, du deuxième VENDREDI, seront desservies mercredi 7 avril

MATIN: Agassiz (Succès - Cernil-Antoine) Bois-Noir Cernil-Antoine Fusion (Progrès - Nord) Girardet, place Nord (Fusion - Succès) Président-Wilson Progrès (Fusion - Président-Wilson) Succès (Progrès - Agassiz) Tertre	APRÈS-MIDI Arc-en-Ciel Beau-Temps Bd des Endroits (Recrètes - N° 100) Breguet Cheminots Eclair Postiers Primevères Recrètes Succès (Agassiz - Cheminots) Tricentenaire, place
--	---

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

ÉTAT CIVIL DU LOCLE
2 avril 1971

Décès. - Palyi Ferenc-Geza, né le 25 mars 1927, ouvrier de fabrique, célibataire. - Maire Charles-Gustave, né le 31 mars 1895, horloger retraité, époux de Marguerite-Hélène née Matthey-Doret.

A VENDRE

MAISONNETTE DE WEEK-END

Robert 77, à La Chaux-de-Fonds.
10 m. X 4 m., 3 m. de haut

Occasion avantageuse. S'adresser à la direction des CMN., Léopold-Tél. (039) 22 58 31.

En cas de décès, adressez-vous à

E. Guntert & Fils

Numa-Droz 6 • Tél. jour et nuit 22 44 71

Articles mortuaires Cercueils
Transports auto Prix modérés

PROGRAMMES



RADIO

Mardi 6 avril 1971

SOTTENS. - 16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous - Maria Chapdelaine, feuilleton. 17.00 Inf. 17.05 Tous les jeunes! 18.00 Inf. 18.05 Magazine de la mus. 18.30 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Magazine. 20.00 Passe-partout. 20.30 «Savonarole ou le Plaisir de Dieu seul», pièce. 22.30 Inf. 22.35 Club de nuit. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. - 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Tous les jeunes! 18.55 Bonsoir les enfants! 19.00 Per i lavoratori italiani. 19.30 Mus. 20.00 Inf. 20.14 On cause, on cause. 20.15 Play time. 20.30 Prestige de la mus. 21.30 «Arabella», comédie lyrique. 22.00 Anthologie du jazz. 22.30 Edition spéciale.

Mercredi 7 avril 1971

SOTTENS. - 6.00 Bonjour à tous! - Inf. 6.30 De villes en villages. 6.35, 7.25, 8.10 La revue. 7.00 Miroir-première. 8.00 Inf., revue de presse. 9.00 Inf. 9.05 A votre service. 10.00 Inf. 10.05 Cent mille notes de mus. 11.00, 12.00 Inf. 12.05 Aujourd'hui - On cause, on cause Un an déjà. 12.30 Miroir-midi. 12.45 Carnet de route. 13.00 Variétés-magazine. 14.00 Inf. 14.05 Réalités. 15.00 Inf. 15.05 Concert

Second programme de Sottens. - 10.00 Semaine des quatre jeudis. 11.00 Université internationale. 11.20 Maison de l'Unesco.

11.30 Initiation mus. 12.00 Midi-mus. 14.00 Musik am Nachmittag.

TV ROMANDE

Mardi 6 avril 1971

18.00 Téléjournal. 18.05 Il faut savoir. 18.10 People to people. 18.30 Courrier romand. 19.00 Plum-Plum. 19.05 «Adieu mes Quinze Ans», feuilleton. 19.40 Téléjournal. 20.05 Carrefour. 20.25 «Les Aventures d'Arsène Lupin», feuilleton. 21.15 Regards. 22.10 Portrait d'artiste. 22.35 Téléjournal.

TV FRANÇAISE

Mardi 6 avril 1971

1re chaîne. - 18.30 Dernière heure. 18.35 Vivre au présent. 18.55 Pépin la Bulle. 19.00 Actualités régionales. 19.25 Rien que la vérité. 19.45 Télésoir. 20.15 «Un Soir chez Norris», feuilleton. 20.30 Daktari. 21.30 Etoiles de la chanson. 22.20 Emis. médicale. 22.20 Télé nuit.

2e chaîne. - 18.00 Conservatoire des arts et métiers. 19.00 Actualités régionales. 19.20 Colorix. 19.30 24 heures sur la II. 20.30 «Picnic», film. 22.20 Post-scriptum. 23.05 24 heures dernière.

Mercredi 7 avril 1971

1re chaîne. - 12.30 Midi-magazine. 13.00 Télémidi. 15.45 Pour la jeunesse.

2e chaîne. - 14.30 Aujourd'hui, madame. 15.10 «Fortune», feuilleton.

ÉMILE GABORIAU

113

Le Dossier N°

56 — Et vous avez quelque espoir de le retrouver?

— Dites un grand espoir, mon cher Prosper, grâce à des moyens que j'ai de recherches immédiates, moyens que je vais utiliser sur-le-champ.

Il s'assit sur ces derniers mots, et rapidement griffonna au crayon deux ou trois lignes sur une petite bande de papier qu'il roula et glissa dans son gilet.

— Vous êtes prêt, demanda-t-il, pour notre visite à M. Fauvel? Oui? Alors partons, nous aurons bien gagné notre déjeuner.

VIII

Lorsqu'il avait parlé de l'abattement extraordinaire de M. André Fauvel, Raoul de Lagois n'avait rien exagéré.

Depuis le jour funeste où, sur sa dénonciation, son caissier avait été arrêté, le banquier, cet homme actif jusqu'à la turbulence, en proie à la plus noire mélancolie, avait absolument cessé de s'occuper de ses affaires.

Lui, l'homme de la famille par excellence, il ne paraissait plus au milieu de sa famille qu'à

l'heure des repas; il mangeait à la hâte quelques bouchées et aussitôt disparaissait.

Enfermé dans son cabinet, il faisait défendre sa porte. Ses traits contractés, son insouciance de toutes choses, ses continuelles distractions, trahissaient les préoccupations d'une idée fixe ou l'empire tyrannique de quelque secrète douleur.

Le jour de la mise en liberté de Prosper, sur les trois heures, M. Fauvel était comme de coutume assis à son bureau, les coudes sur la tablette, le front dans les mains, l'œil perdu dans le vide, lorsque son garçon de bureau entra précipitamment, l'air effaré.

— Monsieur, disait cet homme, c'est l'ancien caissier, M. Bertomy, qui est là avec un de ses parents; il veut vous voir absolument, vous parler.

Le banquier, sur ces mots, se dressa d'un bond, plus bouleversé que s'il eût vu la foudre tomber à trois pas de lui.

— Prosper! s'écria-t-il, d'une voix étranglée par la colère, comment, il ose...

Mais il comprit que devant son garçon de bureau il ne pouvait se laisser aller aux emportements de son caractère; il réussit à se dominer et c'est d'une voix relativement calme, qu'il

— Faites entrer ces messieurs.

ajouta:

Si M. Verduret, ce gros homme à l'air jovial, avait compté sur un curieux et émouvant spectacle, son attente ne fut pas trompée.

Rien de terrible comme l'attitude de ces deux hommes mis en présence: le banquier rouge, le visage tuméfié comme s'il allait être frappé d'une attaque d'apoplexie; Prosper plus livide que le blessé qui vient de perdre sa dernière goutte de sang.

Immobiles, frémissants, séparés par trois pas, à peine, ils échangeaient des regards chargés d'une haine mortelle, prêts à se précipiter l'un sur l'autre.

Pendant une bonne minute, au moins, M. Verduret examina curieusement ces deux ennemis, avec le détachement et le sang-froid d'un philosophe qui, dans les transports les plus violents de la passion humaine, ne voit plus qu'un sujet d'études et de méditations.

A la fin, le silence devenant de plus en plus menaçant, il se décida à prendre la parole, s'adressant au banquier:

— Vous savez sans doute, monsieur, dit-il, que mon jeune parent vient d'être relâché?

— Oui, répondit M. Fauvel qui faisait, pour ne pas éclater, les plus louables efforts; oui, faute de preuves suffisantes.

— Précisément, monsieur; or, ce considérant: «faute de preuves», relaté dans l'arrêt de non-lieu, perd si bien l'avenir de mon parent, qu'il est décidé à partir pour l'Amérique.

A cette déclaration, la physionomie de M. Fauvel changea brusquement. Ses traits se détendirent comme s'il eût été soulagé de quelque affreuse angoisse.

— Ah! il part, répéta-t-il à plusieurs reprises, il part!...

Il n'y avait pas à se méprendre à l'intonation. Le mot: «il part», ainsi prononcé, était une mortelle injure.

M. Verduret voulut ne rien remarquer.

— Il me paraît, reprit-il d'un ton léger, que la détermination de mon parent est raisonnable. J'ai voulu seulement, qu'avant de quitter Paris, il vint présenter ses respects à son ancien patron.

Un sourire amer plissa les lèvres du banquier.

— M. Bertomy, répliqua-t-il, pouvait s'épargner cette démarche pénible pour nous deux. Je n'avais rien à entendre, je n'ai rien à lui dire.

C'était un congé formel, et M. Verduret le comprenant ainsi, salua M. Fauvel et sortit en entraînant Prosper, qui n'avait pas prononcé une syllabe.

Dans la rue, seulement, le caissier recouvra la parole.

— Vous l'avez voulu, monsieur, fit-il d'une voix sourde, vous l'avez exigé, je vous ai suivi. Etes-vous content? En suis-je plus avancé, d'avoir à ajouter cette humiliation sanglante à toutes les autres!

— Vous, non, répondit M. Verduret, moi, oui. Je ne pouvais arriver au banquier sans vous, et à cette heure je sais ce que j'avais intérêt à savoir: j'ai la certitude que M. André Fauvel n'est pour rien dans le vol.

— Oh! monsieur, objecta Prosper, on peut feindre.

— Sans doute, mais pas à ce point. Et ce n'est pas tout: j'avais besoin, pour mon projet ultérieur, de savoir si votre patron serait accessible à certains soupçons. Maintenant, je puis hardiment répondre: oui.

Prosper et son compagnon s'étaient arrêtés pour causer plus à l'aise, au coin de la rue Laffitte, au milieu d'un vaste terrain devenu libre depuis de récentes démolitions.

M. Verduret paraissait inquiet et tout en parlant, il détournait à tout moment la tête comme s'il eût attendu quelqu'un.

Bientôt, il laissa échapper une exclamation de satisfaction.

Fausse note

Distribuant les récompenses aux lauréats du Technicum neuchâtois, M. P. Steinmann, son directeur, s'adressant à M. F. Jeanneret, conseiller d'Etat, chef de l'Instruction publique et du Département militaire cantonal, a pensé utile de signaler que sur quatre jeunes gens ayant obtenu une même note remarquable et se trouvant ensemble sur la scène, l'un était déjà candidat officier. Cette intervention nous est apparue comme un genre de caporalisme ayant pour but de plaire à l'autorité. Il nous semble également que c'est un manque d'élégance à l'égard des trois jeunes qui, eux, étaient soldats. (E. M.)

AU CONSEIL GÉNÉRAL DU LOCLE

Cantonalisation de l'enseignement technique

Après une brève déclaration des porte-parole des trois groupes politiques et sans débat, le Conseil général a ratifié le projet de convention entre l'Etat et les communes de Neuchâtel, de Couvet, de La Chaux-de-Fonds et du Locle, relative à la cantonalisation de l'enseignement technique.

Ainsi que l'a souligné notre camarade Gilbert Jeanneret, la cantonalisation de cette école est l'aboutissement de longs et difficiles pourparlers, faisant suite à de réitérées interventions socialistes au Conseil général et au Grand Conseil réclamant une meilleure répartition des charges entre communes et canton. La cantonalisation se traduit, pour notre ville,

par une économie de près d'un million de francs par année, montant qui pourra être consacré à d'autres tâches et l'on sait combien elles sont nombreuses.

Tous les Loclois souhaitent que, malgré la cantonalisation, l'Ecole technique demeurera au Locle et s'y développera. Nous avons d'excellents arguments à faire valoir pour qu'il en soit ainsi, ne serait-ce que les sacrifices consentis par notre ville depuis plus d'un demi-siècle et le fait qu'en bonne logique l'Etat doit répartir équitablement les écoles cantonales entre les diverses régions de la république. Nulle doute que le Conseil communal saura défendre les intérêts des Montagnes neuchâtoises et ceux de notre ville.

CRÉDITS ACCEPTÉS

143 000 fr. pour la construction de canaux égouts aux Abattoirs, au chemin Quartier, et pour la construction d'écoulement des eaux usées des immeubles communaux au Col-des-Roches;

247 000 fr. pour la construction d'une route au Raya, qui permettra d'ériger un groupe locatif de 90 logements;

54 000 fr. pour travaux au cimetière de Mon-Repos, notamment l'ouverture de nouveaux secteurs d'inhumés.

MÉDIOCRITÉ PPN

On sait que depuis longtemps le PPN, par la voix de ses avocats, notaires et agents d'affaires, tente par tous les moyens de trouver des failles dans la conduite des affaires par le Conseil communal. Il est fâché de constater qu'une ville à majorité de gauche depuis un demi-siècle jouisse d'une situation financière parfaitement saine. Il paraît souhaiter une catastrophe financière qu'il annonce du reste régulièrement et surtout à la veille d'élections communales.

Le PPN prône des économies, surtout des économies de bouts de chandelles. Ainsi, vendredi dernier, s'en est-il pris à un crédit de 50 000 fr. destiné à reconstruire des canalisations défectueuses. Pour nos bourgeois, peu importe que des eaux polluées s'infiltrant dans le sol et menacent des nappes d'eaux souterraines; ce qui compte, c'est de faire croire aux électeurs que la commune vilipende les deniers publics.

Pour le PPN, la lutte contre la pollution des eaux est un beau slogan à agiter en période électorale. C'est si vrai qu'au travers d'une discussion concernant la construction de garages, le président du groupe PPN, agent immobilier, s'est permis de déplorer que la commune exige des constructeurs de garages la pose de séparateurs d'essence. Tant pis si notre station d'épuration est menacée par l'arrivée d'huiles usées et d'essence, tant pis pour la santé publique. Vive la défense d'intérêts privés et égoïstes.

Faute de motifs sérieux de contestation de la politique communale, le PPN sombre gentiment dans la médiocrité.

L'enfant et la publicité

Cette conférence, donnée l'autre soir à la Salle du musée par M. F. Delgado, psychologue, et M^{me} D. Bilod, de la FRC, réunissait surtout les membres de l'Ecole des parents, du Groupement des consommatrices, des Coopératrices locloises. Cette conférence, alternée par les deux orateurs, mettait bien en évidence les mécanismes psychologiques de la vente et ses multiples points d'impact sur la jeunesse en appétit d'achat. Notre civilisation de la consommation n'a pas encore atteint l'ampleur et les positions qu'elle occupe aux USA, mais elle court après elle. Et les résultats sont déjà prévisibles. Mais l'atomisation de l'esprit communautaire est si bien organisée que, de plus en plus, on assiste à la démission des personnes qui ont charge d'âmes au profit des comptables ambitieux. Quand l'aiguillon de la nécessité s'émousse, la fantaisie se trémousse, avec une prodigieuse exubérance. Les clichés et les slogans vus l'autre soir le confirmaient. Si l'apprentissage du discernement ne peut plus être fait au sein de la famille, tant pour ce qui concerne la publicité que l'art de vivre, il est inutile de flirter les Robotnik-Audiovisu: ces polypèdes n'aiment que les tubes digestifs. J. B.

MINI-GAZETTE

LA CHAUX-DE-FONDS

● A l'occasion de son assemblée générale et en présence de deux délégués du groupe VPOD de l'Hôpital de Perreux, le groupe VPOD Hôpital La Chaux-de-Fonds a eu le grand plaisir de fêter quatre jubilaires: Pour 40 ans de fidélité syndicale, M. A. Rötliberger; Pour 25 ans, MM. A. Streiff, W. Perrenoud et M. Senn.

● Le concert annuel des chorales et flûtistes de première année des cours ACOO a remporté un grand succès. Sous la direction de M^{lle} Elaine Tripet, quelques chansons modernes ont particulièrement été appréciées. M. C. Darbre a conquis l'auditoire avec des œuvres du folklore américain, écossais et canadien, et un canon de Schubert. Les flûtistes débutants, sous la direction de M. R. Rohrbach, les avancés, sous celle de M. R. Opplinger, reçurent un accueil des plus chaleureux. Vraiment les ACOO représentent pour les jeunes une source de plaisir et une invitation à utiliser sainement leurs loisirs d'aujourd'hui et ceux de demain. E. F.

● Les Services sociaux de la ville prendront congé, le 1^{er} décembre prochain, de leur chef Marc Kern. Pour lui succéder, M. Maurice Marthaler, avocat-conseil du Centre social protestant neuchâtois, vient d'être nommé après mise au concours du poste.

● Vendredi soir, dans l'aula de l'Ecole professionnelle commerciale de la Société suisse des commerçants, trop petite pour l'occasion, s'est déroulée la cérémonie de remise des certificats de fin d'apprentissage à 64 élèves, employé(e)s de commerce et d'administration, vendeuses et vendeurs. Plusieurs des lauréats ont reçu des prix. M. R. Moser, conseiller communal, a déclaré que les autorités devaient démontrer, par des réalisations concrètes, leur volonté d'améliorer les règlements et les statuts qui régissent les apprentissages. Exemple: l'adjonction d'une troisième demi-journée de cours, l'octroi d'une quatrième semaine de vacances, la diversification des possibilités de placements. E. F.

● Samedi soir, l'Ecole de musique des Cadets, qui présentait son concert de gala, dans la grande salle de l'Ancien Stand, a remporté un succès des plus mérités. La marche d'ouverture dirigée par H. Zanoni, sous-directeur, créa d'emblée une ambiance des plus sympathiques. Les souhaits de bienvenue de l'excellent président A. Hodel, allaient dans le même sens. Le programme très varié, allant de l'opérette au «Festival Trenet», de la marche aux duo et solo de fantaisie, avait été soigneusement préparé. Le directeur, M. M. Droz mérite des félicitations, il en va de même pour M. J.-P. Schmid, chef des tambours. Tous deux ont les dons pédagogiques indispensables pour conduire les jeunes, et ils obtiennent beaucoup d'eux.

NEUCHÂTEL

● Dans sa séance d'hier soir, le Conseil général de Neuchâtel a longuement discuté du parcage en ville et de l'avenir du Musée des beaux-arts. Sur proposition socialiste, il a décidé d'augmenter le nombre des parcomètres: 60 de plus seront posés, 31 à Beau-Rivage et 29 aux alentours de la poste. Concernant le musée, en l'absence de critères suffisants de choix entre une reconstruction ou une rénovation, le rapport de la commission a été accepté et l'étude se poursuit. En outre, le Conseil général a voté un crédit de 100 000 francs pour l'élaboration d'un nouveau plan d'aménagement, un autre de 144 000 fr. pour l'achat d'un camion à ordures, et il a ratifié la convention de cantonalisation de l'ETS ainsi qu'un plan d'alignement du quartier Parc-Valangines.

● Le jeune A. Blanco, dix ans, a été renversé par une voiture, hier vers midi à l'intersection des rues de la Dime et de Sainte-Hélène. Blessé à la hanche, l'enfant a été reconduit chez ses parents.

JURA

● Le dernier week-end a été marqué par l'activité de cambrioleurs qui sévissent dans la région. A Malleray, la fabrique Louis Moser, a reçu une nouvelle visite de leur part, leur butin consiste en une cassette qui ne contenait que très peu d'argent. Mais les dégâts causés par l'effraction s'élevaient à 1500 fr. A Tavannes, ils se sont introduits en brisant une fenêtre dans la fabrique A. Devaud, sans rien trouver à emporter. Enfin, à Sonceboz, ils se sont attaqués à un garage sans plus de succès.

SAINT-IMIER

● M. Chs Jornod, caissier aux services techniques, ayant donné sa démission du poste de chef d'exploitation du funiculaire, La Société du funiculaire Saint-Imier-Mont-Soleil a appelé, pour le remplacer, M. P. Godat, employé CFF à Saint-Imier. M. Godat occupera son poste à côté de ses occupations habituelles à la gare CFF.

● A l'orée des vacances de printemps, la traditionnelle cérémonie de clôture s'est déroulée à l'école Primaire sous la présidence du pasteur Wenger qui salua les autorités municipales et scolaires, le corps enseignant ainsi que les élèves de 9^e pour qui c'est le dernier jour d'école. L'orateur remit un cadeau à M^{me} Grossmann qui quitte l'enseignement et à M^{lle} Grim qui se marie, mais reprendra son poste avec le commencement de la nouvelle année scolaire. D'excellentes paroles de circonstance furent dites par M. M. Grünig, au nom des autorités municipales et par le curé Froidevaux, membre de la commission, à la volée qui va aborder la vie. M. Daetwyler, directeur, remit les carnets scolaires et le traditionnel livre cadeau à chacun. La cérémonie fut agrémentée de jolis chants des élèves sous la direction de M. Ackermann, instituteur.

Réunion de l'UTO à Delémont

IL FAUT DÉFENDRE LES PROMENEURS

Perturbée par une soudaine indisposition de son président, M. A. Bourquenez, l'assemblée générale annuelle de l'Union du Touring ouvrier UTO «Solidarité» s'est tenue samedi à l'Hôtel du Bœuf. Le rapport présidentiel, lu par Ch. Claude, passe en revue l'activité de l'année écoulée. Notons que les effectifs de la section, en légère augmentation, indiquent 106 membres cotisants. Le rapport de la Commission technique, que développa J. Haas, n'apporte guère d'éléments nouveaux. Les comptes, tenus par Ch. Claude, indiquent une situation saine; le résultat positif du loto y a largement contribué. Le comité en place n'a enregistré aucune démission. L'assemblée lui a renouvelé sa confiance. Rappelons qu'il se présente ainsi: M. A. Bourquenez, président; M. Ch.

Iseli, vice-président; Ch. Claude, administrateur; M. R. Schwarz, président technique; MM. J. Haas, G. Rossé, R. Mouro, A. Lobsiger et P. Guéniat, assesseurs.

Lors de la discussion, plusieurs membres de l'UTO se sont indignés de voir tous les samedis et dimanches le chemin allant du Domont à la Golatte coupé par les installations et les activités d'un club de tireurs, et par celles des chasseurs. Les zones réservées aux promeneurs ne sont pas si nombreuses que l'on puisse sans sourcilier admettre qu'un chemin à l'usage du public lui soit sans autre forme de procès interdit. Si, comme il en est question, les Amis de la Nature devaient intervenir contre cette anomalie, l'appui de l'UTO lui est assuré.

Cyclisme

Les Suisses en Algérie

Les Suisses se sont encore mis en évidence au cours de la cinquième étape du Tour d'Algérie. F. Kaeslin a pris la sixième place, cependant que trois autres représentants helvétiques ont terminé parmi les vingt premiers. Par équipes, la sélection suisse n'a cependant pas amélioré son classement. Elle reste quatrième, derrière la France, la Pologne et l'Italie. Classement de l'étape: 1. Abdellah (Maroc), 4 h. 27' 24"; 2. Nackowski (Pol), 4 h. 31' 15"; 3. El Gouch (Maroc); 6. Kaeslin (S), m. t.; 12. Regamey (S), 4 h. 31' 41"; 15. Huber (S); 18. Kalt (S), même temps.

● Eddy Merckx n'a pas marqué le plus petit point pour le Trophée Superprestige à l'occasion du Tour des Flandres. C'est une sorte d'événement. Mais le Belge n'en demeure pas moins un très solide leader. Voici le classement: 1. Merckx (Be), 115 p.; 2. Petterson (Su), 65; 3. Dolman (Ho), 60; 4. Gimondi (It) et Kerremans (Be), 40.

Sport-Toto

1375 gagnants à 13 points, 147 fr.; 16 430 gagnants à 12 points, 12 fr. 30. Les troisième et quatrième rangs ne sont pas payés, le gain étant inférieur à 2 fr.

Loterie à numéros

Cinq gagnants à 5 numéros plus le numéro complémentaire, 82 145 fr. 70; 251 gagnants à 5 numéros, 1636 fr. 35; 11 698 gagnants à 4 numéros, 35 fr. 10; 177 144 gagnants à 3 numéros, 2 fr. 30.

DANS MON CALEPIN

CLXXVIII

Comme toutes les opérations qui peuvent être à l'origine d'abus ou de gains proportionnellement excessifs, la publicité devrait être taxée. De même que la fortune, les revenus élevés, les bénéfices immédiats ou différés de montants importants, les résultats de spéculations, les apports de la bourse.

Comment établir cette taxation, sur quels critères, voilà qui devient plus difficile à déterminer. L'Etat pourrait très simplement prélever un impôt en proportion de la place occupée par l'affichage sur les placards, les réclames dans les journaux et de temps des émissions de radio et de télévision. Les entreprises les plus puissantes, qui con-

sacrent un gros budget à la publicité, seraient le plus taxées. Les moyennes et les petites, moins fortes, souffriraient moins. En revanche, le lancement d'un nouveau produit avec force bruit et propagande deviendrait beaucoup plus difficile pour ceux qui n'auraient pas les reins très solides. Serait-ce d'ailleurs un mal?

Le jour où les bilans des sociétés apparaîtraient au grand jour, une loi les y contraignant, l'Etat aurait la possibilité de prévoir une imposition proportionnelle aux frais engagés dans la publicité — en y ajoutant des mécanismes propres à ne pas étrangler le dynamisme de l'économie et à ne pas favoriser les paresseux. Bernard GYGI.

CONVOICATIONS DU PARTI

CANTON DE VAUD

RENEVS: Assemblée générale du Parti socialiste de Renens. — Mardi 6 avril, à 20 h. 30, à la Maison du Peuple, salles 1, 2 et 3.

VEVEY: Assemblée de section. — Mercredi 7 avril, à 20 h. 30, au Café de la Clé. A l'ordre du jour: préparation du congrès d'Echallens. Présence indispensable.

CANTON DE NEUCHÂTEL

COMITÉ CANTONAL. — Mercredi 7 avril 1971, à 20 h. 15, au Buffet de la Gare (1^{er} étage), à La Chaux-de-Fonds

Congrès extraordinaire du PSS, le 15 mai 1971, au Comptoir, à Fribourg

CARNET DU JOUR

LA CHAUX-DE-FONDS

Cinéma: CORSO, 20.30, «Du Soleil plein les Yeux» — EDEN, 20.30, «Mourir d'aimer» — PLAZA, 20.30, «Le Pistonné».

Pharmacie d'office: Guye, L.-Robert 13bis (dès 21.00, tél. 11). Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17.

LE LOCLE

Pharmacie d'office: Mariotti, Grand-Rue 38 (dès 21.00, tél. 17). Permanence médicale et dentaire: tél. 17.

NEUCHÂTEL

Cinéma: APOLLO, 15.00, 20.30, «Les Quatre Dégustés» — ARCADES, 20.30, «Mourir d'aimer» — BIO, 18.40, «Une Femme douce»; 20.45, «Max et les Ferrailleurs» — PALACE, 20.30, «Les Brebis du Révérend» — REX, 20.30, «Croisière porno» — STUDIO, 20.30, «Les Fleurs du Soleil».

Pharmacie d'office: Nagel, Premier-Mars (dès 23.00, tél. 25 10 17).

GENÈVE

Des reptiles au Grand-Saconnex

Une exposition de reptiles a eu lieu au Centre de loisirs du Grand-Saconnex à Genève, elle a été clôturée mardi, après avoir obtenu un grand succès.

C'est grâce à la SEG (Société herpétologique de Genève) qui recrute ses membres parmi les passionnés de l'étude des serpents, des lézards, ainsi que des batraciens, qu'une telle exposition a pu avoir lieu.

Cette présentation a pour principal but la démystification des reptiles. Peu de bêtes sont exposées, mais à défaut de quantité, on trouve la qualité. En effet, l'accent est mis sur la recherche approfondie du biotope, c'est-à-dire, sur la reproduction aussi exacte que possible du terrain où ces animaux vivent, lorsqu'ils sont en liberté.

En entrant, j'ai tout d'abord pu admirer un superbe iguane (lézard vert provenant de l'Amérique du Sud), qui atteignait le mètre cinquante. Plus loin, d'autres lézards de différentes espèces, ainsi, par exemple, des

téjus, grands mangeurs d'œufs, qui proviennent également de l'Amérique du Sud.

Tout au fond de la salle, trônant dans un grand bassin, un gavial, crocodile vivant dans les eaux du Gange, côtoie un crocodile des forêts venant lui, de l'Afrique centrale.

Quelques superbes reptiles venimeux sont exposés également. Ainsi, un joli petit naja (serpent à lunettes) noir qui provient d'Afrique, quelques vipères de ce même continent, notamment une jolie vipère rhinocéros (« Bitis nasicornis » pour les initiés) sur laquelle se mêlent des reflets verts, noirs, bruns. Un crotale (serpent à sonnettes) enroulé sur une souche et une vipère des sables font également partie des serpents venimeux exposés.

Un autre spécimen très rare, mais non venimeux quand à lui, le boa canin ou boa émeraude qui, comme son nom l'indique, arbore une jolie couleur verte parsemée de petites taches blanches. R. R.

Deuxième pilier

Pour une caisse cantonale d'assurance AVS complémentaire

Une motion socialiste

A la séance du Grand Conseil de vendredi, Alex Burtin a développé une motion au nom du groupe socialiste priant le Conseil d'Etat d'étudier la possibilité de créer une caisse cantonale d'assurance AVS complémentaire. Cette création a pour but de prévoir l'avenir économique des personnes âgées les plus défavorisées; d'autre part, il convient d'être prêt pour parer à toutes les déconvenues lors de l'entrée en vigueur de la huitième révision de l'AVS.

Dans son exposé des motifs, A. Burtin relève en particulier que si l'on peut espérer que de nombreux salariés pourront être couverts par les AVS complémentaires des caisses de prévoyance professionnelles et interprofessionnelles, il n'en sera pas de même pour un nombre considérable de nos concitoyens qui ne pourront pas bénéficier des dites caisses de prévoyance. Ce sera particulièrement le cas des personnes non salariées ou travaillant dans des professions peu ou pas organisées, ou ayant des activités professionnelles ressortant de l'artisanat et du commerce, ainsi que les personnes ayant simplement une activité lucrative indépendante

les mettant dans l'obligation de changer souvent d'employeurs, réparties dans des industries très différentes.

Dans la société économique actuelle, une grande partie des femmes seules ou celles ayant une activité professionnelle accessoire sont particulièrement touchées par cette lacune; ce secteur économique social devrait être particulièrement étudié.

Il serait utile de mettre à la disposition de ces personnes, petits groupements et entreprises, une institution de droit public leur permettant, à titre individuel ou collectif, de bénéficier du deuxième pilier qui doit compléter leur revenu au moment de la retraite professionnelle.

Ceci nous paraît d'autant plus nécessaire que l'Etat est dans l'obligation d'apporter une aide financière aux personnes dans la gêne. Or, le deuxième pilier étant en passe de devenir obligatoire en vertu de la législation fédérale, notre canton sera appelé un jour ou l'autre à créer un organisme de droit public, comme il a dû le faire pour l'assurance chômage, les allocations familiales et autres. L. P.

GENÈVE

CAFÉ-RESTAURANT DE L'HOTEL-DE-VILLE — Grand-Rue 39 — Téléphone 24 99 48 - Mets et boissons de 1^{er} choix - Deux salles pour sociétés et banquets.

ENCARTAGE DE TRACTS

Ville de Genève : mercredi 7 avril au secrétariat du PSG, de 14 h. à 23 h.

Le Conseil administratif de la commune de Vernier a le profond regret de faire part du décès de

Madame

Juliette MAGNENAT

dévouée gérante de la Bibliothèque communale de Châteline pendant de nombreuses années.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le maire Fritz HAMMERLI

EXAMEN DE CULTURE GÉNÉRALE

DONNANT ACCÈS AUX ÉTUDES PÉDAGOGIQUES (CLASSES ENFANTINES OU SPÉCIALISÉES) ET A L'INSTITUT D'ÉTUDES SOCIALES

La prochaine session commencera le **lundi 10 mai 1971**. Les inscriptions seront reçues **jusqu'au vendredi 16 avril 1971 inclusivement** au secrétariat de l'enseignement primaire, rue du 31-Décembre 47, 7^e étage.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

CHRONIQUE VAUDOISE

SALON DES ARTISTES VAUDOIS 71

Jusqu'au 2 mai, le Palais de Rumine accueille en ses salles les artistes vaudois des deux sections (Société des peintres et sculpteurs et Société suisse des femmes peintres).

Le Palais de Rumine abrite les œuvres de 87 artistes répartis en trois secteurs : le premier représentant la peinture traditionnelle, huile, dessin, aquarelle, etc.; le second comprend des œuvres réalisées spécialement pour ce salon; le troisième, enfin, présente au public un certain nombre d'artistes (sociétaires ou invités) exposant des travaux de recherches très divers. C'est, entre autres, dans ce secteur que le groupe Impact présente un jeune sculpteur, Otto Melcher.

Ce qui est à souligner c'est la diversité de ce salon : du sas de purification dû à une idée de Gigon et Hesselbarth en passant par les contestataires géants de Mick Müller et en finissant par les nains folklorico-vaudois respectueux des traditions, nains dûs à Barbier, à Schauenberg et à Scheurer, il y a place pour toutes les tendances.

Le visiteur ira de surprise en surprise : et la plupart seront bonnes; même si, sur son chemin, il rencontre des œuvres plus fades, accidents inévitables dans une exposition de cette importance. L'essentiel sera que le visiteur prenne conscience que les artistes d'ici existent, qu'ils ne sont nullement sclérosés et que ce salon est le reflet de leur dynamisme.

Certains, bien-sûr, et quelques-uns parmi les critiques lausannois vont remonter leurs grands chevaux de bataille. « 87 artistes, c'est très bien, mais où sont les autres ? » et de dire que les autres n'exposent pas avec la société parce que... etc. Il y aura des querelles, certes. Le mieux sera de n'en tenir aucun compte.

Relevons encore le très bel hommage rendu à Gottofrey dans le hall de la Bibliothèque cantonale, toujours au Palais de Rumine.

Cette petite rétrospective, mise sur pied par le professeur F. Cardis nous fait découvrir un artiste d'une finesse exquise, un dessinateur exceptionnel.

B.-P. CRUCHET.

OFFRES D'EMPLOI

VILLE DE GENÈVE

Institut et Musée Voltaire Une inscription publique est ouverte en vue de pourvoir les postes de

directeur

et de

bibliothécaire

Les candidats doivent : pour le directeur :

- remplir les conditions fixées par les statuts du personnel et de la caisse d'assurance;
- avoir une formation universitaire;
- posséder une vaste culture en littérature du XVIII^e siècle et connaître, en particulier, les œuvres de Voltaire;

pour le/la bibliothécaire :

- remplir les conditions fixées par les statuts du personnel et de la caisse d'assurance;
- avoir une formation universitaire;
- posséder le diplôme d'une école de bibliothécaire;
- être apte à gérer une bibliothèque de livres et de manuscrits.

Tous les renseignements, ainsi que la formule à remplir, peuvent être obtenus à l'Office du personnel, rue de l'Hôtel-de-Ville 5.

Les offres manuscrites, accompagnées de la formule et d'une photographie, doivent être adressées au secrétariat général du Conseil administratif, rue de l'Hôtel-de-Ville 4, avec la mention « directeur » ou « bibliothécaire ».

Le secrétaire général du Conseil administratif : R. MÉROZ

VILLE DE GENÈVE

Une inscription publique est ouverte en vue de pourvoir le poste de

conducteur offset

AU SERVICE DE L'ÉCONOMAT

Les candidats doivent :

- remplir les conditions fixées par les statuts du personnel et de la caisse d'assurance;
- être de nationalité suisse;
- posséder le certificat fédéral de capacité de conducteur offset ou de typographe;
- avoir quelques années de pratique.

Tous les renseignements, ainsi que la formule à remplir, peuvent être obtenus à l'Office du personnel (tél. 26 72 11 - interne 357).

Le secrétaire général du Conseil administratif : R. MÉROZ

GENÈVE EN CHIFFRES

Le Service cantonal de statistique communique :

La population résidante du canton a augmenté de 1825 personnes durant le mois de février pour s'établir à 332 535 habitants. Ce nombre comprenant 3936 saisonniers, l'effectif de la population sans les saisonniers se monte à 328 500 habitants.

Parmi la population résidante, 337 naissances vivantes et 213 décès ont été dénombrés au cours du mois considéré.

LES CIRCONSTANCES DE LA VIE POLITIQUE

LAUSANNE L'ESPRIT HIÉRARCHIQUE

Le printemps revenu ne semble pas avoir uniquement ragailardi les petits oiseaux, il a donné à la « Nation » un appétit nouveau et dans son dernier numéro, elle mange du socialisme à si belles dents que cela fait plaisir à lire. Il y a par le monde tant d'affamés qui ne parviennent pas à assouvir leur faim !

Avec cette soif de justice sacrée qui la caractérise, avec ce souci de l'ordre qui la dignifie, notre virile concœur a l'incommensurable mérite de frapper aussi bien la droite que la gauche de notre parti, sans oublier le centre. Pierre Graber, J. Morier-Genoud — est-ce un autre que le nôtre après tout ou la « Nation » a-t-elle modifié son prénom ? — Jeanlouis Cornuz, tous sont frappés. Ils n'en mourront assurément pas et ne s'en feront même pas beaucoup de mouron, mais on admirera néanmoins l'éclectisme de la « Nation ». Si l'on y écrit que Jeanlouis Cornuz « paraît tombé sur la tête », on reprend in extenso un de ces « A propos... ». Serait-ce que, inconsciemment peut-être, on y est si imprégné de la notion d'ordre qu'on ne peut y échapper au sens de la hiérarchie des valeurs. Quoi qu'il en soit : merci pour la publicité.

YVERDON L'ESPRIT HIÉRATIQUE

Si le journal de l'extrême-droite croque du socialisme à longueur

de page, celui des fils à papa de l'extrême-gauche, « La Brèche », est davantage porté sur le syndicalisme. Les événements des usines Paillard le font particulièrement saliver et l'on s'y efforce de dresser les ouvriers contre « les bureaucrates de la FOMH » et « les bonzes syndicaux », comme on dit.

D'aucuns — ils sont heureusement rares parmi les salariés suisses — s'y laissent prendre. Ils auraient avantage à lire la dernière page de la « Brèche », où, dans leur haine des socialistes, les fils de la bonne bourgeoisie font l'éloge d'un syndicat réactionnaire suédois qui s'oppose, en fait, à la réduction de l'éventail des salaires que le premier ministre Palme s'efforce d'obtenir pour que les ouvriers et les fonctionnaires producteurs jouissent enfin des mêmes droits que les intellectuels.

Et l'on voit nos prétendus marxistes s'aligner sur Malthus, que Marx qualifiait d'infâme et de misérable, pour favoriser la surconsommation des classes qui ne participent pas à la production.

Il faut rendre d'ailleurs cette justice à Marx qu'il avait prévu cette politique des fils à papa et qu'il avait pressenti « le zèle des économistes — qui sont eux-mêmes des prêtres, des professeurs, etc. — à démontrer leur utilité productive et à justifier leur salaire économiquement, les ouvriers et les modestes dussent-ils en faire les frais. »

PRÉVERENGES L'ESPRIT... DE VIN

Tous les cafetiers, tant s'en faut, ne sont pas partisans du « service compris ». C'est ainsi qu'un restaurateur de Préverenges vient de s'insurger contre les phrases de la Société des cafetiers et restaurateurs de Morges et environs. Dans une lettre ouverte que publie le « Journal de Morges », il déclare notamment :

«... nous nous permettons de vous avertir que nous ne sommes pas tous d'accord avec vos directives et que, par conséquent, nous continuerons le service non compris. » Nous avons eu, maintes fois, l'occasion de défendre notre point de vue à ce sujet et ce n'est pas un simple avis dans le journal local (sans aucune circulaire adressée préalablement à tous les membres de notre section après la dernière assemblée) qui nous fera changer d'avis.

« En effet, nous estimons que nous ne sommes pas sous tutelle et que chacun est libre de choisir « service non compris » ou « service compris » selon son établissement... »

Nous pensons que cette réaction est saine, car le « service compris », en dépit de ce qu'en ont pu dire certaines autorités, a engendré trop d'abus et de hausses pour qu'on puisse l'approuver même s'il présente, sur le plan des principes, quelques aspects progressistes.

VÉBÉ.

TENNIS

le sport « in »

Votre équipement chez le spécialiste



Bienne, Rue de la Gare 4, Tél. 23011 Lausanne, Rue Pichard 16, Tél. 223642

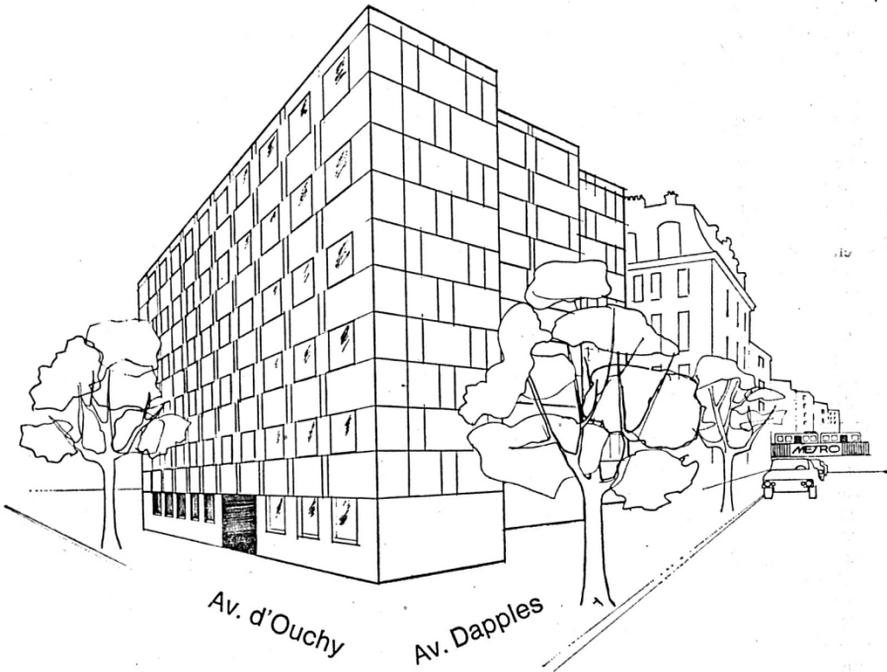
Lausanne

NOUVELLE SUCCURSALE

DE LA CROIX-D'OUCHY

Avenue d'Ouchy 14

LAUSANNE Tél. 269044



BANQUE POPULAIRE SUISSE

Du livret d'épargne
aux affaires avec
l'étranger -

Toutes opérations
bancaires

SAFES

TRÉSOR
DE NUIT

PARKING À
DISPOSITION

CINÉMAS LAUSANNOIS

A. B. C. Tél. 22 35 52-53
14.30, 17.00 7 ans
Tous les charmants animaux des fables de La Fontaine
FABLIO LE MAGICIEN
Un dessin animé merveilleux
20.15 14 ans
Le plus grand western d'action de tous les temps I - Avec Robert Ryan
CUSTER L'HOMME DE L'OUEST

Athénée Tél. 23 24 12
14.15, 16.30, 18.45, 21.00 16 ans
DERNIER JOUR
Michel Piccoli et Romy Schneider dans le nouveau film de Claude Sautet
MAX ET LES FERRAILLEURS
Avec Fr. Pérler, B. Frasson, G. Wilson
Eastmancolor - Faveurs suspendues

Atlantic Tél. 22 11 44-45
14.30, 17.00, 20.30 7 ans
Première vision
Le tout nouveau film de Louis de Funès
SUR UN ARBRE PERCHÉ
La meilleure cure de rire avec 1 h. 30 de folle gaieté - Géraldine Chaplin, Olivier de Funès
Eastmancolor - Faveurs suspendues

Colisée Tél. 32 51 25
15.00, 17.00, 20.30 10 ans
DERNIERS JOURS
Festival Jerry Lewis
JERRY CHEZ LES CINGLÉS
de Frank Tashlin
Technicolor - Parlé français

Eldorado Tél. 22 16 12
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Première vision
Un acteur qui crève l'écran:
Charles Bronson
DE LA PART DES COPAINS
réalisé par Terence Young, avec Liv Ullman, James Mason, Jill Ireland
En couleurs

Georges V. Tél. 25 43 51
Franc.: 12.15, 14.00, 18.15, 20.15, 22.10
Vers. orig. s.-t., 16.15 14 ans
Première suisse
Le best-seller d'Erich Segal
LOVE STORY
d'Arthur Hiller, avec Ryan O'Neil et Ali McFraw - Faveurs supprimées
Supplémentaires, vendr. et sam., à 23.50

Bel-Air Tél. 25 53 12
14.00, 16.15, 18.15, 20.15, 22.30 10 ans
DERNIER JOUR
Bourvil et de Funès dans le film de Gérard Oury
LA GRANDE VADROUILLE
Le plus grand succès du cinéma français de tous les temps
Panavision Technicolor

Bourg Tél. 22 86 22
14.30, 17.00, 19.00, 21.00 16 ans
Jeudi, 12.15: CINÉ-LUNCH
Première vision
Prix DELLUC Le meilleur film français de l'année
LE GENOU DE CLAIRE
d'Eric Rohmer, avec Jean-Claude Brialy
Faveurs suspendues - En couleurs

Lido Tél. 23 21 44
En franç., 14.00, 20.15, 22.15
En angl.: 16.15, 18.15 (s.-t.) 18 ans
Première
Le film sur la jeunesse I La plus remarquable étude de l'adolescence I
DERNIER ÉTÉ
(LAST SUMMER) Le dernier Frank Perry avec Barbara Hershey, Bruce Davidson

Métropole Tél. 23 62 22
14.30, 17.00, 20.30 18 ans
Samedi, nocturne à 23.00
Première vision
UN PRÊTRE A MARIER
avec Rossana Podesta, Lando Buzzanca
Faveurs suspendues - Un éclat de rire

Palace Tél. 22 15 30
13.45, 15.30, 17.15, 19.00, 20.30 7 ans
2e semaine
Le fabuleux dessin animé de W. Disney
LA BELLE AU BOIS DORMANT
Musique tirée du célèbre ballet de Tchaïkovsky - Attention: horaire spécial
Technicolor - Technirama

Romandie Tél. 23 47 44
14.30, 20.15 12 ans
BEN-HUR
Ecran géant 70 mm.,
son stéréophonique
Faveurs suspendues

Allô-z-Anne!

Quelle heure est-il à l'horloge du syndicalisme? - Sous ce titre, un militant du syndicat de l'Union PTT de Lausanne va présider un débat largement ouvert mercredi 7 avril, à 20 h. 15, à la Maison du Peuple de Lausanne, salle 4.

Plusieurs questions importantes seront abordées: « Que pensez-vous du syndicalisme? - Pensez-vous qu'il soit nécessaire? - Quels nouveaux buts lui préconisez-vous? - Selon vous, doit-il avoir une nuance politique? »

Avec la participation de Félicien Morel, secrétaire romand de l'Union PTT. Cette soirée-débat est organisée par l'UPTT et par l'USL-jeunesse.

Habitude-toi à la pensée que la mort est la destinée commune et fatale.
Pythagore.

CHRONIQUE DE PULLY

Le 25 mars, tous les militants authentiques de Pully se sont retrouvés à la salle de la Comète, si belle-ment rénovée par notre sympathique peintre Jules Caloz. Après avoir salué l'arrivée chez nous du camarade L. Ulmer de Vevey, notre président J.-F. Thonney a retracé l'activité de la section depuis les élections cantonales et présenté les tâches à venir, dans le cadre des nouvelles structures des régions, au sujet desquelles il nous a documenté. N. Terrier a résumé notre activité au sein du Conseil communal. Nos finances sont saines. Les vérificateurs des comptes ont adressé des félicitations au caissier G. Bezinge, en lui donnant décharge pour l'exercice écoulé.

Le comité a été réélu par acclamation. Les vérificateurs des comptes seront: R. Grasset, N. Gilliard et P. Bardet. Le lancinant problème du logement ne cesse de nous préoccu-

per. La motion de M^{me} de Dardel n'a pas encore été concrétisée: affaire à suivre de près. Nos camarades qui n'ont pas encore adhéré à l'AVLOCA ont été instamment priés de s'y engager sans tarder. Après avoir désigné les délégués aux congrès d'Echallens et de Fribourg, nous avons clos les débats pour permettre à chacun de fraterniser comme il se doit.

Pré-Pariset, la construction de la résidence pour personnes âgées, si impatiemment attendue, va enfin pouvoir commencer, le Tribunal fédéral ayant donné raison à la Municipalité au détriment des opposants Dutoit, Uldry et compagnie. Heureux dénouement d'une lamentable affaire qui dure depuis 1968. Malheureusement, il faut bien déplorer l'augmentation considérable du coût de la construction provoqué par un retard imputable à une pincée d'associations égocentriques. Qui en fera les frais???

PAG.

Si vous êtes
**assistant social ou
assistante sociale,**

cette annonce doit vous intéresser!

Parce que vous êtes peut-être le collaborateur ou la collaboratrice que nous recherchons aux **ÉTABLISSEMENTS DE LA PLAINE DE L'ORBE**, où vous seriez chargé(e) du service social.

Nous demandons:

- diplôme d'une école sociale reconnue ou formation jugée équivalente.

Nous offrons:

- travail intéressant;
- poste à responsabilité dans le cadre de l'équipe directoriale;
- semaine de cinq jours;
- traitement selon statut des fonctions publiques cantonales.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats et photo à la direction des EPO, 1350 ORBE.



Aide suisse à l'étranger
CCP 10-1533



**L'Imprimerie
CORBAZ S. A.,
à Montreux**

cherche

**plusieurs compositeurs
typographes qualifiés**

pour diverses fonctions intéressantes.

Nombreuses facilités de logements à des prix très intéressants, dans des immeubles indépendants de l'entreprise.

Entreprise moderne et bien équipée.

Restaurant dans l'entreprise.

Ecrire brièvement ou téléphoner au (021) 62 47 62, interne 22, direction de l'Imprimerie Corbaz S. A., avenue des Planches 22, 1820 Montreux, pour une entrevue et visite d'entreprise, sans engagement de votre part; vos frais de déplacement vous seront remboursés.



LE BILLET DE JULES HUMBERT-DROZ

Le 24^e congrès du Parti communiste russe

Un congrès pour rien!
Il devait avoir lieu l'an dernier. Il fut renvoyé d'un an, le printemps de Prague était encore trop récent et la rébellion des partis communistes trop forte. Au reste, Staline a bien attendu treize ans pour convoquer son dernier congrès. Le 24^e congrès a lieu cinq ans après le précédent. La déstalinisation fait des progrès!

Brejnev a présenté le rapport du Comité central: six heures de discours et dix pages de la « Pravda », pour ne rien dire qu'on ne sache. Alors, on cherche les nuances. On s'attendait à quelques propositions nouvelles: une condamnation des Chinois qui s'évertuaient, avant le congrès, d'injurier dans leur presse l'impérialisme russe, une analyse de ces soulèvements populaires et de ces massacres ouvriers en Tchécoslovaquie et en Pologne, une initiative qui déblocerait l'impasse de Berlin et qui permettrait la ratification des traités de non-violence avec l'Allemagne fédérale, bref, un peu d'imagination et de dynamisme. Rien de tout cela. C'est le congrès le plus plat et le plus ennuyeux. Brejnev a été lui-même, le grand bureaucrate qui établit le bilan de cinq années, mais qui ne fait que le compte des profits. L'absence de quelques invités de marque: Tito, Fidel Castro et de quelques partis communistes n'a pas troublé la quiétude de la troïka qui dirige la destinée du parti et de l'Etat.

Certes, Brejnev a lancé une nouvelle idée, celle de la réunion des cinq puissances atomiques pour palier quelques années sur le désarmement nucléaire, mais cette proposition avait été faite il y a quelques années par le général de Gaulle et la presse française a eu l'impolitesse de le rappeler. Il y a déjà la Conférence du désarmement à Genève, les pourparlers SALT à Vienne et à Helsinki, la conférence des ambassadeurs des quatre Grands à Berlin. Mais la Russie bloque toutes ces possibilités. Alors elle en propose de nouvelles: la conférence internationale sur la sécurité européenne, la conférence à cinq sur le désarmement atomique. La première est dans l'impasse parce que la

Russie refuse tout accord sur Berlin et la seconde est envisagée avec scepticisme et méfiance à Washington.

L'événement qui a provoqué les plus grands remous dans le monde communiste, l'occupation militaire de la Tchécoslovaquie par la Russie et par quelques comparses, n'a été qu'effleuré à la tribune du congrès par les trouble-fête que sont Ceaucescu de Roumanie et le Parti communiste italien qui tous deux ont réclamé d'autres rapports entre partis et Etats communistes, affirmant la nécessité de l'indépendance de chaque parti et de la souveraineté de chaque Etat. Mais le congrès n'a pas réagi, ni pour applaudir ni pour siffler les orateurs qui se permettaient de sortir de l'ornière de la subordination qu'impose le principe sacré du centralisme démocratique. Le congrès somnolait, inconscient, ayant l'habitude de se réunir non pour discuter mais pour applaudir.

Le Parti communiste français lui-même s'est tu et son secrétaire adjoint Marchais explique dans l'« Humanité » cette soumission:

Notre dix-neuvième congrès a souligné que la diversité des conditions de lutte, l'existence même des divergences sur certaines questions ne doivent en aucun cas affaiblir ou entraver la nécessaire unité d'action.

C'est en partant de ces idées, et pour éviter la polémique, que notre délégation, comme elle en avait mandat, n'a pas jugé bon de rappeler dans sa salutation au congrès d'un parti frère dont elle est l'hôte la position bien connue — et inchangée — du Parti communiste français sur l'intervention militaire d'août 1968 en Tchécoslovaquie.

Evidemment, chaque délégation intervient comme elle l'entend. Cependant, notre délégation juge regrettable que la délégation du Parti communiste de Tchécoslovaquie ait cru devoir consacrer l'essentiel de sa salutation à l'exposé de sa position sur cette question, exposé dont plusieurs aspects impliquaient une critique de notre propre position.

J'ajoute qu'en ce qui concerne plus particulièrement la question de la

souveraineté de l'Etat socialiste la thèse formulée par la délégation tchécoslovaque nous apparaît étrangère aux principes définis en commun par les partis communistes dans la déclaration de la conférence de Moscou, en juin 1969. Pour notre part, nous nous en tenons fermement à ces principes.

Ainsi les ouvriers français apprécient la délicatesse bien française d'avoir renoncé à critiquer l'hôte de marque qui recevait les délégations étrangères — politesse oblige! — mais ils sont rassurés sur ce silence en sachant que le Parti communiste français s'en tient fermement aux décisions de Moscou de 1969, décisions qui ne condamnaient du reste pas l'intervention de l'armée soviétique contre les travailleurs, les étudiants et les intellectuels de Tchécoslovaquie.

Brejnev a souligné le désir des Russes de renouer des liens fraternels avec les Chinois, sans naturellement faire droit à leurs revendications; il a eu quelques paroles bienveillantes pour la République fédérale d'Allemagne, mais réclame impérieusement la ratification des traités avec Moscou et Varsovie, sans quoi le gouvernement de Willy Brandt sera jugé et condamné comme celui des revanchards et des militaristes allemands; il réclame cette ratification, naturellement sans la moindre concession sur Berlin.

Brejnev a aussi parlé de la politique intérieure et, comme l'avaient fait avant lui Staline qui avait promis que le pain serait délivré gratuitement et Khrouchtchev qui avait décidé de dépasser les Etats-Unis et fait miroiter le communisme de la goulasch, il a mis l'accent « sur les perspectives d'élévation du niveau de vie et d'accroissement du bien-être soviétiques ». Après les émeutes de Pologne, ce sont là des paroles apaisantes. Les travailleurs soviétiques peuvent travailler et dormir tranquilles jusqu'au prochain congrès que diverses propositions demandent de ne convoquer que tous les cinq ans. Ces congrès pourraient avoir lieu tous les cinquante ans que leur rôle et leur efficacité n'en seraient pas diminués.

JULES HUMBERT-DROZ.

Des compagnons pour le meilleur et pour le pire...

(Suite de la première page)

Seul le repas de midi est obligatoire. L'addition des repas se fait au moyen d'une carte que l'on poinçonne chaque fois.

— Comment se répartissent les repas pour l'équipe de nuit ?

— Le souper est prévu à 18 h. Ensuite à minuit, on sert le repas principal de la journée. L'horaire de l'équipe de nuit va de 19 h. à 6 h. du matin.

Nous nous retournons maintenant vers J.-P. Firoben :

— Pourquoi ces visites régulières des chantiers ?

— Il faut se mettre à la place des compagnons pour mieux comprendre leurs problèmes. Nous avons toujours voulu à la FOBB ce contact direct avec les hommes. Sur place, nous pouvons aborder un dialogue franc. Pas seulement sur des questions professionnelles, mais surtout sociales et parfois familiales. Un exemple : les assurances maladie pour les membres des familles des saisonniers italiens ou espagnols. Notre mission est aussi de contrôler si tout est en ordre sur le chantier. Je pense particulièrement aux logements et à la nourriture.

L'ILLUSION D'UN CHEZ-SOI...

— Au sujet des logements, avez-vous quelquefois des motifs pour intervenir auprès des employeurs ?

— La plupart du temps, ils répondent aux prescriptions. Parfois, il y a des modifications mineures à faire. L'entreprise donne, en général, toujours suite à nos requêtes. D'ailleurs, sur le plan vaudois, une réglementation sur l'équipement des baraques de chantiers est actuellement à l'étude.

Un chef de chantier, syndiqué à la FOBB a aussi son idée là-dessus :

— C'est vrai, un effort doit encore être fait de ce côté. Les chambres à quatre lits doivent disparaître. Un à deux lits, ça devrait être le maximum. Il faudrait aussi installer un lavabo par chambre. Enfin, pour résumer, on devrait pouvoir mettre à la disposition des travailleurs un lieu où ils peuvent se retirer afin de leur donner l'illusion d'un chez-soi. L'insonorisation et les installations sanitaires en général méritent aussi d'être mieux conçues.

— En tant que chef, comment concevez-vous le chantier ?

— On donne trop d'importance au rendement. Pourtant un chantier doit aussi avoir une âme. Personnellement, je cherche toujours la discussion avec les hommes, peu importe leur nationalité. Je ne veux pas entendre parler de racisme. Tout le monde est traité sur le même pied.

— Sur quel critère vous basez-vous pour constituer une équipe de travail ?

— L'important est de trouver une répartition équitable entre les ouvriers qualifiés et ceux qui doivent encore se spécialiser.

UNE ENTREPRISE DANS L'ENTREPRISE

Au gré de notre visite, nous avons aussi rencontré l'employé de l'entreprise chargé d'administrer un secteur déterminé :

— Nous sommes en quelque sorte une entreprise dans une entreprise. Mon rôle est essentiellement administratif. Je suis le porte-parole du patron auprès des employés. Je suis notamment chargé de préparer les salaires. Evidemment les travailleurs désirent parfois m'entretenir de problèmes particuliers. Nous formons une espèce de grande famille.

— Quels sont vos rapports avec le syndicat FOBB ?

— Nos relations sont excellentes. Elles sont aussi indispensables. En tout cas, le dialogue est permanent.

— Qu'en est-il actuellement de la pénurie de main-d'œuvre sur le chantier ?

— Pour le moment, ça va. Mais d'ici quatre à cinq ans, on risque d'avoir de sérieux problèmes.

Ce qui frappe avant tout sur le chantier, c'est l'esprit de solidarité. Ce sont des compagnons unis pour le meilleur et pour le pire. A la même table, on rencontre un Sicilien, un Valaisan et un Catalan. Ils ne parlent pas la même langue, mais la compréhension est mutuelle. Cette ambiance est résumée par un jeune Suisse : « Nous sommes tous des compains. » Et encore ces mots d'un Italien qui, depuis quarante ans, erre d'un chantier à l'autre : « C'est ici que l'on rencontre la plus belle amitié du monde. Je ne pourrais plus jamais me faire une autre vie. »

JAMAIS SEUL

Ils ont les yeux rougis par la poussière; ils sont abasourdis par le vacarme infernal des monstres mécaniques; ils sont las du va-et-vient exaspérant des camions. Pourtant, il en faut plus pour ternir la bonne humeur de la soirée. Dans la solitude, certains ont parfois le mal du pays. Ici, personne n'est seul. Juan avec sa guitare est toujours prêt à entraîner ses camarades dans un paso doble. Gino, lui, a toujours un refrain patriotique au bout de ses lèvres. La vie de chantier, c'est aussi ça.

Régulièrement aussi, la FOBB organise des séances de cinéma. Le prochain programme annonce un western. On a aussi installé la télévision dans chaque cantine.

Pour J.-P. Firoben, les heures sont bien remplies. Ces visites se terminent souvent très tard. Le secrétaire syndical tient à rencontrer chaque militant. Et c'est ainsi qu'à la longue, on a créé un climat de confiance réciproque. Le syndiqué sait qu'il peut compter sur sa fédération en toute circonstance. L'entrepreneur, que nous avons salué sur place, estime également que sans l'existence du syndicat, nombre de revendications n'auraient pas encore abouti.

Maintenant une poignée de gars disparaissent dans l'obscurité. On voit seulement scintiller les lampes frontales. Et nous, nous reprenons la route. Ce fut une journée inhabituelle. Pour le secrétaire syndical cela fait partie de ses activités.

Et, il y a 400 chantiers à visiter pour FOBB Lausanne.

Non vraiment, un col blanc ne ferait pas ce travail...

K. Sch.

JUSTE CAUSE, MAIS FAUSSE MANŒUVRE

(Suite de la première page)

régime parce que le Tribunal militaire ne leur avait pas reconnu les « motifs honorables ». On a tenu à nous faire remarquer aussi que l'action n'avait aucun caractère d'ultimatum, et qu'il n'y avait donc pas de condition précise à sa cessation. Les cinq jeunes gens entendent simplement, par cette action symbolique et limitée, attirer l'attention de l'opinion publique sur les problèmes non résolus de notre régime pénitentiaire. Ils ne cachent pas leur intention de parvenir à « sensibiliser » leurs co-détenus à ce mouvement revendicatif.

L'ÉCHO

En quoi ils semblent avoir d'ores et déjà échoué. Prenant connaissance du cas après une semaine d'absence, René Meylan, chef du Département cantonal de la justice, nous indiquait que la grève de la faim se déroulait dans l'indifférence, sinon la réprobation, des autres détenus, en particulier de celui dont le cas avait servi de « catalyseur ». A propos de ce cas, le conseiller d'Etat, tout en admettant qu'il se produisait parfois qu'une détention préventive dure trop longtemps, nous a assuré que toutes les précautions étaient prises pour qu'il n'en aille jamais ainsi dans le canton. En l'occurrence, nous a-t-il expliqué, il ne s'agissait nullement d'un abus. Sans entrer dans les détails qui sont couverts par le secret professionnel, on peut dire que l'instruction de l'affaire avait été menée avec célérité, et que si la condamnation intervenue n'atteignait pas la durée de la préventive, c'est qu'au tout dernier moment était intervenue une série de retraits de plaintes qui,

supprimant autant de chefs d'accusation, ont « rétréci » de manière imprévisible l'affaire. R. Meylan a par ailleurs précisé que trois autres objecteurs — deux témoins de Jéhovah et un objecteur chaud-de-fonnier — ne s'étaient pas ralliés à cette grève de la faim. Interrogé sur la suite qu'il entendait donner à cette manifestation, il nous a assuré qu'il la laisserait se poursuivre, et qu'un médecin suivrait les grévistes au besoin; il envisage en outre de les rencontrer et de s'entretenir avec eux. « Les problèmes qu'ils soulèvent sont très réels, nous a déclaré le conseiller d'Etat, mais ils ne sont pas de ceux qu'on peut résoudre au niveau du canton. » Partiellement peut-être, pourtant, et nous avons obtenu l'information que le nouveau règlement des prisons, actuellement en cours d'élaboration, était précisément conçu de manière à ne laisser aucune équivoque quant aux droits humains et à la sauvegarde de la dignité des détenus.

LA JUSTE CAUSE

Cela dit, que penser de cette grève de la faim qui, on le voit, ne suscite en tout cas aucun réflexe répressif des autorités, ce qu'il faut souligner ! Eh bien ! il faut se garder de condamner trop hâtivement, avec des phrases telles que : « Non, mais ils veulent que les prisons soient des hôtels !... » C'est vrai que de graves problèmes se posent en matière pénitentiaire. Il faut savoir qu'une société ne retire aucun bénéfice de la punition seule de ses délinquants, mais qu'elle doit s'efforcer d'allier la répression des délits à un effort de rééducation, de prévention des réci-

dives. La prison ne sert à rien s'il n'en sort que des gens aigris, prêts à se « venger » de la punition subie en commettant un nouveau délit. C'est en raison de leur « statut » particulier que les objecteurs sont spécialement à même de sentir, de remarquer et d'exprimer toutes les insuffisances du système (qui pourtant a été amélioré) de répression judiciaire. Car il faut avoir séjourné dans nos établissements, avoir côtoyé quotidiennement des détenus pour se rendre compte à quel point tout simplisme est ridicule dans la vision de ce domaine. Il n'est pas vrai que le régime « dur » ait la vertu de « faire réfléchir » un délinquant. Il n'est pas vrai que les détenus soient des sous-produits d'humanité, à traiter sans trop d'égards. Il n'est pas vrai non plus qu'un régime tenant compte des exigences de la personnalité soit un encouragement à la délinquance — étant entendu qu'une contrainte punitive reste nécessaire. En revanche, il est certain que notre système pénitentiaire, même là où il est le plus avancé, laisse subsister de graves problèmes tels que la contenance forcée, source de névroses ou de déviations sexuelles irréversibles; le non-respect d'un minimum d'intimité (censure totale); les vexations dues à une attitude méprisante ou paternaliste des géoliers; la mauvaise préparation à une réintégration (pécules insuffisants, rééducation au travail souvent sommaire); l'insuffisance des méthodes d'assistance et d'environnement culturel, etc. En cela, les grévistes de la faim de La Chaux-de-Fonds ont parfaitement raison.

LA FAUSSE MÉTHODE

On déplorera simplement, au sujet de leur action, qu'elle illustre l'irréalisme caractéristique d'intellectuels qui s'imaginent pouvoir sensibiliser le public par une démonstration de ce genre. Le geste et sa naïveté même, sont peut-être beaux, mais on ne défend pas valablement une cause en ignorant délibérément le contexte dans lequel elle doit s'inscrire. Or, en l'occurrence, ce contexte est de toute évidence un état flagrant de non-réceptivité de l'opinion publique et un état tout aussi flagrant de non-préparation des détenus en général. Quand on ajoute à cela que la cause de l'objection de conscience elle-même n'est déjà pas si profondément comprise, on mesure l'inefficacité, sinon la nocivité de coups d'éclat de ce genre. A vouloir faire fi de la nécessité qu'il y a de préparer son interlocuteur à recevoir un message, on n'aboutit pas seulement à être

incompris, mais on risque encore d'être mal compris et de déclencher des réactions qui bloqueront la possibilité d'amener progressivement des solutions. Si nos jeunes intellectuels pensent qu'on peut tout de go réclamer la suppression des prisons (c'est dans leur lettre !), ils ont, nous semble-t-il, encore bien à apprendre en matière de mobilisation des masses... C'est malheureusement très exactement la méthode que ces mêmes intellectuels développent en tentant d'intvoyer au « massacre » des ouvriers d'usine au nom de leurs théories révolutionnaires. Dans un cas comme dans l'autre, les idées sont séduisantes, les motivations non dénuées de justesse, mais l'action marquée d'un tel mépris pour les réalités psychologiques et matérielles que l'impact ne se produit pas. Ou alors qu'il est dangereusement modifié. Souhaitons qu'il n'en soit rien en l'occurrence et que ce que ces jeunes ont à dire soit entendu malgré tout.

Michel-H. KREBS.

LONDRES: LE TRAVAIL REPREND CHEZ FORD, MAIS...

Le travail a repris lundi matin, après neuf semaines d'interruption, dans la plupart des usines de Ford—Grande-Bretagne, mais la production qui avait été totalement paralysée est à nouveau menacée. En effet, si la plupart des 50 000 ouvriers se sont présentés à leurs usines, ceux de Halewood et de Swansea qui produisent des boîtes de vitesses et d'autres accessoires sont restés en grève. S'ils ne reprenaient pas le travail, toute la production serait paralysée avant quinze jours.

M. HEATH ET W. BRANDT PARLENT DE LA CEE

La première série de conversations officielles entre le premier ministre britannique, Heath, et le chancelier Brandt a commencé lundi à la chancellerie fédérale.

Les deux chefs de gouvernement sont tombés d'accord sur le fait, que dans la question de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, un résultat devrait être acquis d'ici l'été.

Ils ont estimé, en outre, qu'en dépit de l'importance que peuvent revêtir des mesures pratiques,

la décision politique est d'un grand poids, car un échec des négociations serait fatal.

EN BREF...

Nouvel enlèvement en Turquie: six hommes armés se sont emparés de deux parents d'un homme d'affaires d'Istanbul puis les ont relâchés après avoir obtenu 400 000 livres turques de rançon. — Le gouvernement de la RDA a proposé lundi après midi au Sénat de Berlin-Ouest de reprendre, dans la semaine suivant les fêtes de Pâques, les négociations sur le droit de visite des Berlinois de l'Ouest en RDA et sa capitale. — Des représentants de la ligue Awami ont été

envoyés à Londres et à Washington avec mission d'obtenir des gouvernements américain et britannique qu'ils reconnaissent le gouvernement du Bangla Desh indépendant, annonce lundi soir l'agence indienne de presse PTI. — Dans un communiqué publié lundi les fédérations des cheminots CGT de Lyon et de Chambéry s'élèvent contre le refus qui leur est opposé par les autorités suisses, d'enquêter sur l'accident ferroviaire qui s'est produit à Genève dans la nuit du 28 au 29 mars dernier et au cours duquel deux cheminots français ont été tués et deux autres blessés.